

N° 16 - du 15 novembre 2016

EDITO



Chers Amis,

C'est une année bien dense pour l'APRAM qui touche bientôt à sa fin.

Le dernier évènement marquant sera la conférence annuelle APRAM / EUIPO le 9 décembre prochain.

Au-delà de son intérêt intellectuel évident pour chacun d'entre nous, cette conférence illustre les relations privilégiées que nous entretenons avec l'EUIPO. Monsieur Antonio Campinos nous fera d'ailleurs l'amitié de se joindre à nous.

Si ces relations sont fortes, c'est avant tout parce que des membres dévoués travaillent sans relâche à les entretenir en participant aux réunions, en répondant aux enquêtes et plus généralement en poursuivant un dialogue permanent avec cet office. Je souhaite les remercier vivement du temps et de l'énergie qu'ils y consacrent.

Nous faisons parfois appel à vous pour répondre à des questionnaires en lien avec l'office européen. Votre participation est essentielle pour que votre voix soit entendue et que l'APRAM continue à être un interlocuteur crédible.

Le dernier semestre aura également été marqué par le dépôt d'un recours contentieux devant le Conseil d'Etat à l'encontre de la décision 2016-69 du 15 avril 2016 du Directeur Général de l'INPI. Malgré le dépôt de ce recours, les discussions se poursuivent avec l'INPI afin de sécuriser les procédures dématérialisées. J'ai immédiatement manifesté au nouveau Directeur Général, Monsieur Soubeyran, mon souhait de le rencontrer pour évoquer les divers dossiers qui préoccupent les utilisateurs et de leurs conseils. Mon souhait est de maintenir avec l'INPI un dialogue constructif.

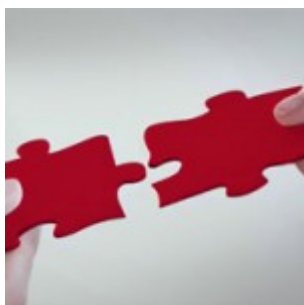
Pour finir, je vous indique que l'Assemblée Générale annuelle aura lieu jeudi 19 janvier 2017 à 16 h 30. C'est un évènement majeur pour notre association et votre présence est indispensable.

Je me réjouis de vous voir nombreux le 9 décembre prochain.

Bien Amicalement

Emmanuel de Marcellus, Président de l'APRAM

NOS ACTIVITES



Avec l'INPI :

Monsieur Romain Soubeyran a pris ses fonctions en octobre dernier. Le président de l'APRAM lui a adressé une lettre de félicitations et lui a fait part de sa disponibilité sur tous les sujets d'actualités de l'INPI. Il lui a notamment fait part de la préoccupation de l'APRAM à la suite de la mise en place des e-procédures à propos desquelles elle souhaite obtenir toutes les garanties de fiabilité et sécurité.

- Le recours gracieux du 20 juin 2016 formé par l'APRAM à l'encontre de la décision de l'INPI du 15 avril 2016 a fait l'objet d'un rejet implicite de la part de l'INPI.
- Le 19 Septembre 2016, l'APRAM a demandé la motivation du refus implicite
- La réponse de M le Directeur Général en date du 4 Octobre n'ayant pas donné satisfaction, un recours contentieux a été déposé au Conseil d'Etat le 19 Octobre 2016. La Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI) s'est jointe à ce recours.
- Auparavant, le 14 octobre, une réunion de travail a été organisée à l'INPI en présence de Jean-Marc Le Parco, Directeur Général délégué INPI, Philippe Cadre, Directeur en charge de la Direction de la Propriété Industrielle, INPI Alain Michelet, Président de la CNCPI, Thierry Sueur, MEDEF, Brigitte Carion-Taravella, Présidente de l'ASPI, Pierre-Louis Desormière, Président de l'ACPI, et Emmanuel de Marcellus, Président de l'APRAM. Malgré une discussion constructive, aucun accord n'a pu être conclu, de sorte que le recours contentieux a été déposé. Le dépôt de ce recours n'empêche pas la poursuite des discussions afin de fiabiliser les procédures dématérialisées.
- Ouverture du service en ligne prorogation dessins et modèles : <https://www.inpi.fr/fr/prorogation-de-dessins-et-modeles>

Avec l'EU IPO

- L'APRAM est partenaire du Prix Design Europa organisé par l'EU IPO qui aura lieu à Milan le 30 Novembre. Emmanuel de Marcellus représentera l'APRAM. Toutes les infos : <https://euiipo.europa.eu/ohimportal/fr/designeuropa-apply>
- L'APRAM est consultée par l'EU IPO pour une étude sur les coûts de procédure en France dans les procès PI. Emmanuel de Marcellus s'est entouré d'autres avocats pour répondre au mieux à l'EU IPO.
- Working Group « ECP2 Major Improvements to TMview and DesignView » à l'EU IPO lundi 12 et mardi 13 Septembre. Christophe Saliou représentait l'APRAM
- Plénière de l'Observatoire les 28 et 29 Septembre à Alicante. Marie Champey et Mathieu Prot représentaient l'APRAM

Avec l'OMPI

Giulio Martellini a représenté l'APRAM à la trente-sixième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) qui s'est tenu à Genève, au siège de l'OMPI, du lundi 17 octobre au mercredi 19 octobre 2016.

NOS CONFERENCES ET REUNIONS DE COMMISSIONS



Nos conférences :

La conférence APRAM intitulée « La saisie contrefaçon vue par ses acteurs » a eu lieu le 30 septembre 2016 de 9h15 à 12h45 à la Maison des Arts et Métiers, Paris 16ème.

Les présentations des intervenants peuvent être consultées sur notre site : <http://apram.com/evenements-passes/>

Nos Commissions de travail :

Les réunions suivantes ont été organisées au cours de ce trimestre :

- **Commission « Marques Nationales »** le jeudi 3 Novembre sur le thème : « *Procédures INPI - Examen / Opposition : Vivement Demain ?* »
- **Commission « Relations Internationales et communautaires »** le mardi 25 Octobre sur le thème : « *Brexit means Brexit. Between Nightmares and Dreams* »
- **Commission « Lutte anti contrefaçon »** le jeudi 27 Octobre a participé à la commission

juridique de l'UNIFAB sur le thème : « *Actualité du droit de la propriété intellectuelle et de la lutte contre la contrefaçon en Chine* »

- **Commission « Canada »** : le 25 Octobre sur le thème : « *L'article 12(1) b) d'hier à aujourd'hui et l'article 12 (1) a) et les objections fondées sur l'article 9 (1) k* ».

- **Cultur'APRAM** a organisé la visite guidée de l'exposition Hergé au Grand Palais le 7 Novembre.

NOUVEAUX MEMBRES



Le Conseil d'Administration du 9 septembre 2016 a admis les nouveaux membres suivants au sein des trois collèges :

François Herpe, Alexia Deseure, Fernanda Ortiz Monasterio, Nicolas Courtier, Margaux Negre-Carillon, Charles de Raignac, Anne Rossoux, Aurélie Buisson, Stéphane Alexandre Dassonville, Eleni Foscolos, pour le collège « Avocat », Charlotte Myers, Amélie Collet, Rocio Novella Salazar pour le collège « Industrie » et Emre Kerim Yardimci, Julie Dulman, Guillaume Hinarejos pour le collège « Conseil ».

Nous nous réjouissons de leur admission et leur souhaitons la bienvenue.

A VENIR



Vendredi 9 Décembre 2016 de 9h à 17h30 : Conférence APRAM / EUIPO : « *Marques et modèles de l'Union Européenne : bilan de l'année 2016 et perspectives 2017* » à la Maison des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, Paris 16ème. Un cocktail déjeunatoire sera offert par Thomson Compumark et un verre de clôture sera proposée à l'issue de la séance.

- **Jedi 19 Janvier 2017 à 16H30** : Assemblée Générale de l'APRAM à la Maison des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, Paris 16ème. A l'issue de l'Assemblée, vous êtes tous conviés, à partir de 19h, à un cocktail dans les salons de la Maison des Arts et Métiers.



Rendez-vous sur : www.apram.com